

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	21 (1947-1949)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Chronique de la faculté des lettres

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

---

Il y a un an, nous donnions ici même un tableau du nombre des étudiants depuis l'été 1946. Il faisait ressortir la diminution constante des étudiants suisses et l'augmentation considérable des étrangers. L'Ecole de français moderne s'est montrée plus sévère dans l'admission des Anglais et des Américains et aussitôt leur nombre a diminué. Elle n'en compte pas moins au présent semestre la majorité des étudiants de la Faculté. Les nouveaux bacheliers qui se sont inscrits en lettres l'automne dernier sont peu nombreux. Malgré l'élévation récente des traitements, il semble bien que la carrière de maître secondaire n'a guère d'attraits aux yeux de notre jeunesse.

\* \* \*

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné les grades et diplômes suivants :

### a) En juillet 1948

*Licence ès lettres (Diplôme d'Etat)* : M. Daniel Burnand (français, latin, allemand, histoire).

*Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne* : M<sup>les</sup> Laura Blum, Monica Daniels (mention *bien*), Ingeborg Henckell, Maj Magnusson, Sigrid Muller, Renate Oks, Monika Trautvetter (mention *bien*) ; MM. Willi Hauenstein, Werner Ikenberg (mention *très bien*), Maurice Mason.

*Certificat d'études françaises* : M<sup>les</sup> Jeanne Aitken, Marguerite Bacalova, Anne Bowman, Maria Teresa Del Vecchio (mention *bien*), Elsbeth Greig, Ingall Gyllenstein, Gwyneth Hargreaves, Muriel Mayne, Lidia Poli (mention *bien*), Jane Ramsay, Mary Scott ; MM. Carl Charlick, Hugh Courtney, Major Fretwell (mention *très bien*), Julian Lafone (mention *bien*), Harold Willcox.

### b) En octobre 1948

*Licence ès lettres (Diplôme d'Etat)* : M. Pierre Junod (français, allemand, italien, histoire) ; M. André Lasserre (français, latin, allemand, histoire) ; M<sup>le</sup> Marianne Masnata (français, grec, allemand, histoire) ; M. Gilbert Sulliger (français, latin, grec, philosophie) ; M<sup>le</sup> Dora Ziegler (français, allemand, histoire, philosophie).

*Licence ès lettres (Diplôme d'Université) : M<sup>11e</sup> Devadatti Schneider-franken (français, allemand, histoire, philosophie) ; M<sup>11e</sup> Marie-Antoinette Tardent (français, allemand, histoire, philosophie).*

*Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne : MM. Elvin Burton et Hugh Courtney.*

*Certificat d'études françaises : M<sup>11e</sup> Vera Krenkova.*

A la demande de la Faculté, l'Université a décerné l'automne dernier trois doctorats *honoris causa* :

à M. Eugène Olivier, médecin au Mont sur Lausanne, *En hommage à l'érudit historien qui, par ses savantes études et son magistral ouvrage « Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle », a éclairé notre passé d'une lumière nouvelle* ;

à M. Paul Haeberlin, ancien professeur aux Universités de Berne et de Bâle, *En hommage à l'éminent pédagogue et philosophe, au fondateur de la Société suisse de philosophie, au directeur de l'Institut anthropologique créé par la Fondation Lucerna et si généreusement hospitalier aux jeunes Suisses romands* ;

à M. Jean Pommier, professeur au Collège de France à Paris, *En hommage au critique qui, selon une méthode originale, analyse avec une précision nouvelle la création littéraire, en témoignage de gratitude à l'érudit qui, restituant le cours de Sainte-Beuve sur Port-Royal, a illustré une page glorieuse de l'histoire de l'Académie de Lausanne*.

Accompagné de M. le professeur L. Junod, vice-doyen de la Faculté, M. le Recteur a remis son doctorat à M. Olivier le 26 octobre, dans l'intimité.

La cérémonie de collation de leurs doctorats à MM. Haeberlin et Pommier a eu lieu à la Salle du Sénat universitaire le 17 novembre, selon le rite habituel : allocution de M. le professeur Freymond, doyen de la Faculté, remise des diplômes par M. le Recteur, remerciements des récipiendaires. A l'issue de la cérémonie, l'Université a reçu ses hôtes à déjeuner.

\* \* \*

M. Constantin Regamey, chargé de cours, a été nommé par le Conseil d'Etat, à la demande de la Faculté et de l'Université, professeur extraordinaire de langues et civilisations slaves et orientales.

M. le professeur P. Thévenaz a fait, lors de la séance de rentrée de la Faculté, le 1<sup>er</sup> novembre 1948, sa leçon inaugurale. Nous avons le plaisir de la publier en tête du présent numéro.

\* \* \*

Deux candidats au doctorat ès lettres ont reçu l'imprimatur, M. Roger Déglon pour une thèse sur *Yverdon au moyen âge*, et M<sup>me</sup> Antoinette Virieux-Reymond pour une thèse sur *La Logique stoïcienne*.

\* \* \*

La veille du jour où notre Université lui a conféré le doctorat *honoris causa*, M. le professeur J. Pommier a fait à la Faculté une leçon sur *Sensibilité et imagination chez Flaubert*.

Appelé à Lausanne pour une conférence académique organisée par les Etudes de Lettres, M. le professeur E. Labrousse a fait aux étudiants de la Faculté, le jeudi 3 février, deux leçons sur cette question : *L'histoire économique explique-t-elle l'histoire politique?*

\* \* \*

Au cours de l'année écoulée, la *bibliothèque* de la Faculté s'est augmentée de 959 volumes, brochures ou fascicules de revues (à savoir 150 ouvrages en 217 volumes, 23 brochures, 124 volumes et 267 fascicules de revues et périodiques, 323 thèses en 328 volumes). En outre elle a reçu ou acquis 13 thèses sous forme de microfilms, 40 fac-similés et 33 photographies de documents paléographiques et diplomatiques, enfin une collection de 30 reproductions de gravures représentant Londres au temps de Shakespeare. Parmi les ouvrages catalogués récemment, signalons les deux superbes volumes, richement illustrés, des *Shakespeare Documents*, publiés en 1942 par les presses de l'Université de Stanford. Grâce à quelques membres des Etudes de Lettres, amis des études shakespeariennes, la bibliothèque avait pu souscrire à cette importante publication il y a une dizaine d'années. La guerre seule a empêché qu'elle parvint plus tôt à Lausanne.

\* \* \*

Les *Cours de vacances*, dirigés en 1948 par M. le professeur G. Guisan, ont été suivis par 435 étudiants, dont 196 du pays, et 239 étrangers. Ils ont duré du 12 juillet au 2 octobre et étaient divisés comme précédemment en quatre séries de trois semaines chacune. La plupart des étudiants n'ont suivi qu'une seule série ; 105 cependant en ont suivi deux, 18 trois et 19 les quatre. A la suite d'examens, ont été délivrés 12 certificats du degré supérieur et 25 du degré inférieur.